



## **CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

*École Cap Beau-Soleil*  
*15 Boul. Perron Est*  
*Caplan, QC*  
*G0C 1H0*  
capbeau-soleil@cssrl.gouv.qc.ca

**Date :** 20 novembre 2024  
**Heure :** 18 h 30  
**Lieu :** local 220

*Séance ordinaire*  
*CÉT- 24-25*

## **PROCÈS-VERBAL**

### **Présences**

Claire Dion  
Katia Castonguay  
Marie-Pier Appleby  
Éden Lapensée-Mercier  
Denise Cyr  
Jessica Leblanc-Gonthier

Valérie Plusquellec  
Joannie Cayouette  
Anne-Sophie Lauzon  
Amélie Arsenault  
Audrey Leblanc-Beaulieu

### **Absences**

Maude Brinck-Poirier  
Karine Savard  
Marie-Ève Lebrasseur  
Christiane Gallant

## **Mot de bienvenue**

Valérie souhaite la bienvenue à tous les membres.

### **1. Constatation du quorum et ouverture de la réunion**

Il y a constatation du quorum, la séance peut commencer, il est 18h40.

### **2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Amélie procède à la lecture de l'ordre du jour pour la séance de ce soir. Adopté par Marie-Pier Appleby.

### **3. Adoption et suivi du procès-verbal du 23 octobre 2024**

Valérie fait le suivi du procès-verbal. Tous les membres en ont pris connaissance avant la rencontre. Marie-Pier Appleby en approuve le contenu. Adopté à l'unanimité.

### **4. Secrétaire de la rencontre**

Joannie Cayouette se porte volontaire pour faire le secrétariat de la rencontre. Adopté à l'unanimité.

### **5. Information et consultation de la direction :**

#### **a) Politique de suspension des cours**

Valérie nous informe que la politique de suspension des cours, qui se trouve sur le site du Centre de service scolaire, est la même que l'an passé. C'est-à-dire qu'en avant-midi, si les écoles secondaires ferment, les écoles primaires ferment sans exception. En après-midi, la décision sera prise selon les conditions dans notre secteur. Il est bon de s'abonner à « Alerte tempête » sur la page du CSSRL.

#### **b) Suivi du budget**

Valérie nous présente un tableau détaillé du budget. Les finances se porte bien.

### **c) Suivi du parascolaire**

Trois parents qui se sont proposés pour s'impliquer dans le parascolaire. Madame Camille Marceau propose d'offrir des activités de plein-air tels que la course ou la marche en forêt ou le ski de fond. Les deux autres parents, soit Judith Lebrun et Édén Lapensée-Mercier, se proposent à titre de parents accompagnateurs. Lors du sondage effectué auprès des élèves de l'école, il est ressorti au niveau du sport un intérêt pour le soccer, la marche en forêt et les jeux divers au gymnase. Dans le domaine des arts, les élèves sont intéressés par le dessin, la musique, le théâtre et l'improvisation. Et dans les autres types d'activités, les élèves aimeraient un club d'échecs, des jeux de société, du tricot et de la broderie. Amélie s'informe auprès de Valérie concernant la gymnastique qui est offerte à l'école à St-Alphonse. Elle lui demande qui paye pour cette activité. Valérie nous informe que c'est payé par l'école de St-Alphonse et que c'est seulement une fois par mois. Les membres parents du conseil d'établissement aimeraient que cette activité soit offerte aussi à Caplan mais, selon le sondage, il n'y a qu'une minorité d'élève qui a démontré de l'intérêt pour la gymnastique.

### **6. Adoption du plan de lutte contre l'intimidation et la violence**

Valérie nous informe qu'elle n'a pas pu mettre à jour le plan de lutte contre l'intimidation et la violence car, sa rencontre avec la personne de référence au Centre de service scolaire n'a pas pu avoir lieu.

### **7. Correspondance**

Aucune correspondance

### **8. Autres sujets :**

- ***Activités de Noël***

Valérie nous donne un aperçu du déroulement des activités à venir durant le temps des fêtes :

16 décembre : Journée « on s'habille en rouge et vert ». Lecture animée à l'extérieur avec chocolat chaud.

17 décembre : Journée « Chandail de Noël » et présentation du spectacle de la classe de 6<sup>e</sup> année.

18 décembre : Journée pyjama et réveillon jusqu'à 19h

15 h 45 : Récréation dehors + « glow stick »  
16 h 30 : Patin, film ou jeux de société  
17 h 30 : Souper au gymnase (spaghetti)  
18 h 00 : Jeux en classe  
18 h 30 : Feux d'artifices  
19 h 00 : Fin des festivités

Après le réveillon, tous les parents viendront chercher leurs enfants à l'école. Les membres parents du CÉ sont d'accord. Claire nous informe que les dames du cercle des fermières vont préparer des galettes pour les élèves. Concernant le souper du réveillon, les membres du conseil se pose des questions concernant la préparation des plats. Nous n'avons pas de cuisine à l'école donc, c'est compliqué côté logistique. Claire nous propose de s'informer à la COOP Marché traditions s'il pourrait nous préparer les plats, les faire chauffer et nous les apporter à l'école.

19 décembre : Congé pour tous (service de garde ouvert pour les élèves inscrits)

- **Service de garde**

Valérie nous informe qu'à la suite de l'arrêt de travail de Christiane Gallant, la facturation est gérée à St-Siméon par la responsable du service de garde, Madame Vickie Arsenault. De plus, c'est désormais Véronique Gauthier qui s'occupe du fonctionnement du service de garde de Caplan.

- **Code de vie**

Valérie nous fait part du besoin de l'équipe-école de bien faire le suivi des manquements donnés aux élèves. Elles ont décidé de créer un tableau de suivi plus adapté à leur besoin. Le tableau se divise en trois grandes catégories : Attention à l'autre, gestes et paroles. Il y aura des manquements mineurs et des manquements majeurs. Après 2 manquements mineurs, il y aura une réflexion d'entamée avec une intervenante pour parler de la problématique. Après 3 manquements mineurs, il y aura un appel aux parents. Après 6 manquements mineurs, il y aura un plan d'action d'établi auprès de l'élève.

Pour ce qui est des manquements majeurs, après le premier, il y aura une discussion d'amorcée avec la T.E.S. de l'école, Madame Emy Query. Et après le 2<sup>e</sup> manquement, il y aura un plan d'action. À chaque demi-année, le compteur sera remis à zéro pour tous les élèves. Une tournée auprès des élèves aura lieu au mois de décembre afin de leur présenter le nouveau fonctionnement concernant les manquements. Un courriel sera également envoyé aux parents pour leur expliquer. Au retour des fêtes, il y

aura application de cette nouvelle procédure. Nous allons tester le concept et nous allons nous ajuster au besoin.

Les membres parents s'inquiètent de cette nouvelle procédure car, il faut 3 manquements avant que le parent soit avisé de la situation. Valérie se fait rassurante en leur disant que les enseignantes peuvent aviser les parents à chaque manquement pour qu'il y ait une bonne communication entre les deux parties. Surtout en ce qui concerne les plus jeunes (préscolaire, 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> année). Après discussion, les modifications au code de vie sont approuvées par Anne-Sophie Lauzon.

- ***Demi-pédagogique (concertation)***

Valérie nous informe qu'il y aura une demi-pédagogique le lundi 9 décembre en après-midi. Elle précise qu'il y en a quatre à chaque année.

- ***Date de la remise du 2<sup>e</sup> bulletin***

La remise du bulletin de l'étape 2 aura lieu le jeudi 27 février, en après-midi. La date a changé. Au départ, la remise devait être le mercredi 26 février.

- ***Pédagogique flottante***

Au retour de la relâche, le lundi 10 mars sera une journée pédagogique flottante.

- ***Suivi campagne de levée de fond***

Concernant les pâtisseries Michaud, nous sommes en retard pour les commandes des bûches de Noël. Cependant, nous allons prendre l'information nécessaire pour faire une levée de fond à temps pour Pâques.

## **9. Périodes de questions (public)**

Il n'y a pas de public, donc pas de question.

## **10. Levée de l'assemblée**

Les points ayant été tous discutés, la levée de l'assemblée est proposée par Amélie Arsenault. Il est 19 h 38. Adopté à l'unanimité.

Mme Valérie Plusquellec  
Directrice

Mme Amélie Arsenault  
Président